

SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS



Comité Syndical du Pays Vendômois

Mercredi 24 juin 2015

18h00

Saint-Amand Longpré

Sommaire

1) Points administratifs

<i>Installation des nouveaux délégués du Conseil Départemental au sein du Comité Syndical</i>	P 3
<i>Election des nouveaux Conseillers Départementaux au Bureau</i>	P 3
<i>Modification des statuts du Pays Vendômois</i>	P 3
<i>Présentation du compte administratif 2014</i>	P 5
<i>Vote du compte de gestion de l'exercice 2014</i>	P 6
<i>Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2014</i>	P 6
<i>Décision modificative n°1 au BP 2015</i>	P 6
<i>Renouvellement des frais de déplacement suite changement de véhicule Sylvie MAINO</i>	P 7
<i>Décision concernant la désaffiliation d'Agglopolys et du CIAS Blaisois au Centre de Gestion de Loir et Cher</i>	P 8

2) Examen des derniers dossiers Pays complet du 3^{ème} CRPV

3) Modalité des contrats de 4^{ème} génération

Présentation par Karine GLOANEC-MAURIN, Conseillère Régionale

4) Maîtrise énergétique

<i>Participation de la Présidente à la conférence pour les Territoires à Energie Positive le 20 avril 2015 à l'Elysée</i>	P 11
<i>Schéma de mise en cohérence des différents programmes de mise en œuvre du PCET</i>	P 11
<i>Validation du contenu de la convention TEPCV avec l'Etat, en cohérence avec le PCET voté le 12 février 2015</i>	P 12
<i>Validation du contenu du partenariat ENGIE avec la ville de Vendôme et Terr'Innove, proposé par le Comité Energie</i>	P 13
<i>Signature d'une convention avec ERDF pour un échange de données en partenariat avec l'Observatoire 41</i>	P 14
<i>Bilan des économies d'énergie réalisées</i>	P 14
<i>Renouvellement des contrats de travail des deux CEP pour 3 ans</i>	P 15

5) Présentation de projets exemplaires du 3^{ème} CRPV dan le cadre du Comité de suivi

Annexes

1) Points administratifs

Installation des nouveaux délégués du Conseil Départemental au sein du Comité Syndical

Suite aux dernières élections départementales, le nombre de Conseillers Départementaux a été modifié. Jusqu'à présent, il y avait 9 cantons au Pays Vendômois, donc 9 Conseillers Généraux. Actuellement il n'y a plus que trois cantons sur le Pays Vendômois.

Le Conseil Départemental a désigné, le 5 mai 2015, trois représentants du Conseil Départemental au sein du Pays Vendômois :

Maurice LEROY
Pascal BRINDEAU
Bernard PILLEFER

Il est proposé d'intégrer ces personnes au sein du Comité Syndical.

Election des nouveaux Conseillers Départementaux au Bureau.

Il est proposé d'intégrer ces trois Conseillers Départementaux au sein du Bureau

Projet de délibération :

OBJET : MODIFICATION DE LA LISTE DES REPRESENTANTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU COMITE SYNDICAL ET AU BUREAU

La Présidente rappelle que lors des dernières élections départementales, des nouveaux Conseillers Départementaux ont été élus. Elle précise également que le nombre de canton au sein du Pays Vendômois a été ramené de neuf à trois.

Elle indique que le Conseil Départemental, par délibération du 5 mai 2015, a désigné trois Conseillers Départementaux au Pays Vendômois.

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical d'intégrer ces trois Conseillers Départementaux au sein du Comité Syndical et au sein du Bureau du Pays Vendômois.

Modification des statuts du Pays Vendômois

Suite au changement de siège social du Pays Vendômois, il convient de modifier les statuts du Syndicat Mixte.

Projet de délibération :

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS

La Présidente indique que le siège du Syndicat Mixte du Pays Vendômois a été modifié le 1^{er} juin 2015 et qu'il se trouve désormais au 10 place St-Martin - Passage de l'Imprimerie-41100 VENDOME.

Il convient donc de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

« Le siège du Syndicat Mixte est fixé au 10 place St-Martin-Passage de l'Imprimerie - 41100 VENDOME ».

Elle informe également que le Conseil Départemental de Loir-et-Cher va désigner 6 Conseillers Départementaux comme délégués du Conseil Départemental au sein du Pays Vendômois, soit 2 par canton.

Il convient donc de modifier l'article 5 des statuts comme suit :

« Le Comité Syndical est composé :

- de deux délégués du Département par canton ayant au moins une commune adhérente,
- d'un délégué élu par commune adhérentes et d'un suppléant,
- d'un délégué élu par communauté de communes adhérentes et d'un suppléant.

Le mandat des délégués prendra fin avec l'exercice des fonctions qu'ils détiennent au sein de la collectivité adhérente ».

Elle précise qu'il convient de modifier également les articles 6 et 7 afin de les actualiser.

L'article 6 est modifié comme suit :

« Le Comité Syndical élit un Bureau dont il détermine le nombre de membres, comprenant un Président, des Vice-Présidents et des membres »

L'article 7 est modifié comme suit :

« Le budget du Syndicat Mixte pourvoit aux dépenses imposées par les activités propres du Syndicat telles qu'elles peuvent résulter de l'article deux.

Il est adopté par le Comité Syndical sur proposition du Président.

Les recettes du budget comprennent ;

- 1) La contribution annuelle des communes et des communautés de communes en fonction du nombre d'habitants servant au calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement. La contribution est répartie pour 1/3 entre les communes et 2/3 pour les communautés ;
- 2) La contribution annuelle du Département de Loir-et-Cher égale à 25% des dépenses totales de fonctionnement, plafonnée à 26 678,58€ ;
- 3) Les subventions du Conseil Régional, éventuellement de l'État, de l'Union Européenne, du Conseil Général, des Communautés de Communes et des communes, ainsi que des Chambres Consulaires ou de tout autre organisme public ou privé ;
- 4) Le produit des dons et legs ;
- 5) Les sommes pouvant provenir d'administrations, d'associations ou de particuliers en échange de prestations du Syndicat.

Elles sont destinées aux dépenses de fonctionnement du Syndicat Mixte et à la réalisation de ses objectifs. »

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'approuver les modifications des statuts proposées ci-dessus.

Compte administratif 2014

Tableau détaillé en annexe 1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Proposition	Réalisation
	2014	2014
011. Charges à caractère général	306 812,23 €	176 847,03 €
012. Charges de personnel	209 814,00 €	209 661,04 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre section	4 573,77 €	4 573,77 €
65. Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	593,70 €
67. Charges exceptionnelles	500,00 €	29,84 €
022. Dépenses imprévues	29 500,10 €	
TOTAL	552 200,10 €	391 705,38 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2014	2014
74. Dotations subventions, participations	398 586,00 €	413 003,36 €
002 Excédent antérieur reporté	153 614,10 €	
TOTAL	552 200,10 €	413 003,36 €

Soit un total excédentaire de 21 297,98€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2014	2014
20. Immobilisations incorporelles	2 200,00 €	2 080,80 €
21. Immobilisations corporelles	21 073,77 €	1 479,42 €
45. Opérations pour comptes de tiers	52 700,00 €	51 428,58 €
020. Dépenses imprévues	5 700,00 €	
001 Déficit antérieur reporté	21 801,45 €	
TOTAL	103 475,22 €	54 988,80 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2014	2014
10. Dotations, fonds divers et réserves	22 301,45 €	22 920,80 €
45. Opérations pour comptes de tiers	76 600,00 €	0,00 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	4 573,77 €	4 573,77 €
TOTAL	103 475,22 €	27 494,57 €

Soit un total déficitaire de 27 494,23€

Soit un total déficitaire de 6 196,25€ en résultat 2014

Projet de délibération :

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

La Présidente, passe la parole au 1er Vice-Président pour la présentation du Compte Administratif 2014 et sort de la salle.

Le 1^{er} Vice-Président présente et commente le Compte Administratif 2014 du Syndicat Mixte, qui a été remis à chaque membre du Comité Syndical.

Il rappelle, dans les grandes lignes, les dépenses et recettes de la section de fonctionnement et que les éléments chiffrés du Compte Administratif 2014 sont en parfait accord avec ceux du Compte de Gestion 2014.

Le 1^{er} Vice-Président ajoute que l'exemplaire du Compte de Gestion 2014 est à la disposition de chacun pour consultation au Bureau du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'approuver le compte administratif 2014.

Vote du compte de gestion 2014

TABLEAU DE RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2014 (HORS RESTE A REALISER)

BUDGET PRINCIPAL	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2013	Affectation des résultats 2014	Résultats de l'exercice 2014	Résultats de clôture de 2014 (comprenant le résultat de 2013 + celui de 2014)
Investissement	-21 801,45 €		-27 494,23€	-49 295,68€
Fonctionnement	175 415,55 €	-21 801,45€	21 297,98€	174 912,08€
TOTAL	153 614,10 €	-21 801,45€	-6 196,25	125 616,40€

Les éléments chiffrés du Compte Administratif 2014 sont en parfait accord avec ceux du Compte de Gestion 2014 de la Trésorerie de Vendôme

Constat :

Déficit cumulé d'investissement de 49 295,68€
Excédent cumulé fonctionnement de 174 912,08€

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014

Projet de délibération :

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2014

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Madame Isabelle MAINCION,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014,
Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 174 912,08€
- un déficit cumulé d'investissement de 49 295,68€

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- A titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : 49 295,68€
- Le solde disponible de 125 616,40€ est affecté à la ligne 002 (excédent reporté de fonctionnement)

Décision modificative n°1

Tableau détaillé en annexe 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015	DM N°1	BP + DM N°1
011. Charges à caractère général	208 335,00€	125 616,40€	333 951,40€
012. Charges de personnel	216 364,00€	0,00€	216 364,00€
042. Opérations d'ordre de transfert entre section	4 037,00€	0,00€	4 037,00€
65. Autres charges de gestion courante	600,00€	0,00€	600,00€
67. Charges exceptionnelles	100,00€	0,00€	100,00€
022. Dépenses imprévues	10 000,00€	0,00€	10 000,00€
TOTAL	439 436,00€	125 616,40€	565 052,40€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015	DM N°1	BP + DM N°1
74. Dotations subventions, participations	439 436,00€	0,00€	439 436,00€
002 Excédent antérieur reporté		125 616,40€	125 616,40€
TOTAL	439 436,00€	125 616,40€	565 052,40€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2015	DM N°1	BP + DM N°1
20. Immobilisations incorporelles	3 000,00€	0,00€	3 000,00€
21. Immobilisations corporelles	67 387,00€	0,00€	67 387,00€
45. Opérations pour comptes de tiers	5 100,00€	0,00€	5 100,00€
020. Dépenses imprévues	5 600,00€	0,00€	5 600,00€
001 Déficit antérieur reporté		49 295,68€	49 295,68€
TOTAL	81 087,00€	49 295,68€	130 382,68€

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2015	DM N°1	BP + DM N°1
10. Dotations, fonds divers et réserves	400,00€	49 295,68€	49 695,68€
45. Opérations pour comptes de tiers	76 650,00€	0,00€	76 650,00€
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	4 037,00€	0,00€	4 037,00€
TOTAL	81 087,00€	49 295,68€	130 382,68€

Projet de délibération :

OBJET : VOTE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

La Présidente présente et commente le projet de décision modificative n°1 du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical leur accord pour cette proposition de décision modificative n°1.

Renouvellement de l'autorisation de versement d'indemnités de frais de déplacements de Sylvie MAINO après changement de véhicule personnel

Projet de délibération :

OBJET : RENOUELEMENT AUTORISATION DE VERSEMENT D'INDEMNITES DE FRAIS DE DEPLACEMENT DE MADAME MAINO APRES CHANGEMENT DE VEHICULE PERSONNEL

La Présidente précise au Comité Syndical que les missions d'agent de développement de Madame Sylvie MAINO nécessitent des déplacements, notamment dans les communes de l'arrondissement du Vendômois, en Loir-et-Cher, Région Centre et toutes autres destinations concernant des réunions sur le développement local et les Pays.

Suite au changement du véhicule personnel de Madame Sylvie MAINO, il est donc proposé de l'autoriser à utiliser son nouveau véhicule, une PEUGEOT, modèle 208, immatriculé DE-156-TC, modèle essence, puissance 4 CV, pour remplir ses missions et d'accorder pour le remboursement des frais avancés une indemnité forfaitaire en application des dispositions du Décret n°91.573 du 19 juin 1991, sur production d'un état de frais accompagné de l'ordre de mission correspondant.

Il est demandé aux membres présents leur accord pour le renouvellement de l'autorisation de versement d'indemnités de frais de déplacement avec son nouveau véhicule personnel à Madame Sylvie MAINO, à compter du 25 mai 2015.

Décision concernant la désaffiliation d'Agglopolys et du CIAS Blaisois au Centre de Gestion 41

Toutes les structures affiliées au Centre de Gestion 41 ont reçu un courrier informant du souhait d'Agglopolys et du CIAS du Blaisois de désaffiliation du Centre de Gestion 41 au motif que cette procédure s'inscrit dans la continuité de la dynamique de mutualisation développée depuis plusieurs années entre la ville de Blois et Agglopolys. Ces structures, dont fait partie le Pays Vendômois, peuvent exprimer leur opposition.

Projet de délibération :

OBJET : AVIS SUR LA DESAFFILIATION D'AGGLOPOLYS ET DU CIAS DU BLAISOIS AU CENTRE DE GESTION 41

La Présidente indique que le Centre De Gestion du Loir-et-Cher (CDG 41) a informé le Pays Vendômois par courrier du 23 avril 2015 de la demande de la communauté d'agglomération de Blois (Agglopolys) et du CIAS du Blaisois de se désaffilier à compter du 1^{er} janvier 2016, au motif que cette procédure s'inscrit dans la continuité de la dynamique de mutualisation développée depuis plusieurs années entre la ville de Blois et Agglopolys.

Cette désaffiliation étant soumise à l'approbation des collectivités affiliées, chaque assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur cette question.

Conformément au décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, il pourra en effet être fait opposition à cette demande dès lors que se seront prononcés en ce sens :

- les deux tiers des collectivités et établissements affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés ;
- ou les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Conformément aux termes de l'article 30 du décret n° 85-643, la Communauté dispose de deux mois pour émettre un avis sur ces demandes de désaffiliation. A défaut, celui-ci sera réputé favorable.

Considérant l'impact financier de ce retrait à moyen terme ;

Considérant l'impact de ce retrait sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) à l'échelle des communes restant affiliées.

Il vous est proposé d'émettre un avis défavorable à la désaffiliation de la communauté d'agglomération de Blois et du CIAS du Blaisois du Centre De Gestion du Loir-et-Cher.

2) Examen des derniers dossiers Pays complets du 3^{ème} CRPV

TITRE PROJET	BLOC	N° FICHE ACTION CONTRAT DE PAYS	MAITRE D'OUVRAGE	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION PROPOSEE PAR LE PAYS	REMARQUES
Tranche 2 de la Possonnière	1	Fiche-action n°5 « Paysage »	Cté des Vallées Loir et Braye	91 111€ HT	32 800€ (36%)	AO 30/06/15
Local accueil à la Possonnière	2	Fiche-action n°8 « Economie touristique »	Cté des Vallées Loir et Braye	47 000€ HT	14 100€ (30%)	AO 15/06/15
3^{ème} module du Minotaure	2	Fiche-action n°9 « Développement de la culture »	Cté du Pays de Vendôme	2 000 000€ HT	800 000€ (40%)	AO 15/06/15
Accessibilité des points V bus	1	Fiche-action n°6 « Mobilité »	Cté du Pays de Vendôme	342 000€ HT	68 400€ (20%)	
Boucle à vélo	1	Fiche-action n°6 « Mobilité »	Cté du Pays de Vendôme	60 666€ HT	18 200€ (30%)	
Etude accessibilité	1	Fiche-action n°6 « Mobilité »	Cté du Vendômois Rural	26 375€ HT	21 100€ (80%)	
Rénovation de la salle Shatteman	1	Fiche-action n°4 « Performance énergétique »	Saint-Ouen	140 000€ HT	70 000€ (50%) Coût isolation	AO 24/06/15
Rénovation de l'hôtel de ville	1	Fiche-action n°4 « Performance énergétique »	Saint-Ouen	90 000€ HT	45 000€ (50%) Coût isolation	AO 24/06/15
Rénovation de la future bibliothèque	1	Fiche-action n°4 « Performance énergétique »	St-Firmin des Prés	70 000€ HT	35 000€ (50%) Coût isolation	
Rénovation de la mairie	1	Fiche-action n°4 « Performance énergétique »	Mazangé	54 000€ HT	27 000€ (50%) Coût isolation	AO 23/06/15
Rénovation de la salle du Temple	1	Fiche-action n°4 « Performance énergétique »	Vendôme	36 800€ HT	18 400€ (50%) Coût isolation	
Rénovation du logement place de la Mairie	1	Fiche-action n°4 « Performance énergétique »	Choue	16 000€ HT	8 000€ (50%) Coût isolation	
Rénovation de la salle de motricité	1	Fiche-action n°4 « Performance énergétique »	Thoré la Rochette	40 000€ HT	20 000€ (50%) Coût isolation	AO 31/06/15

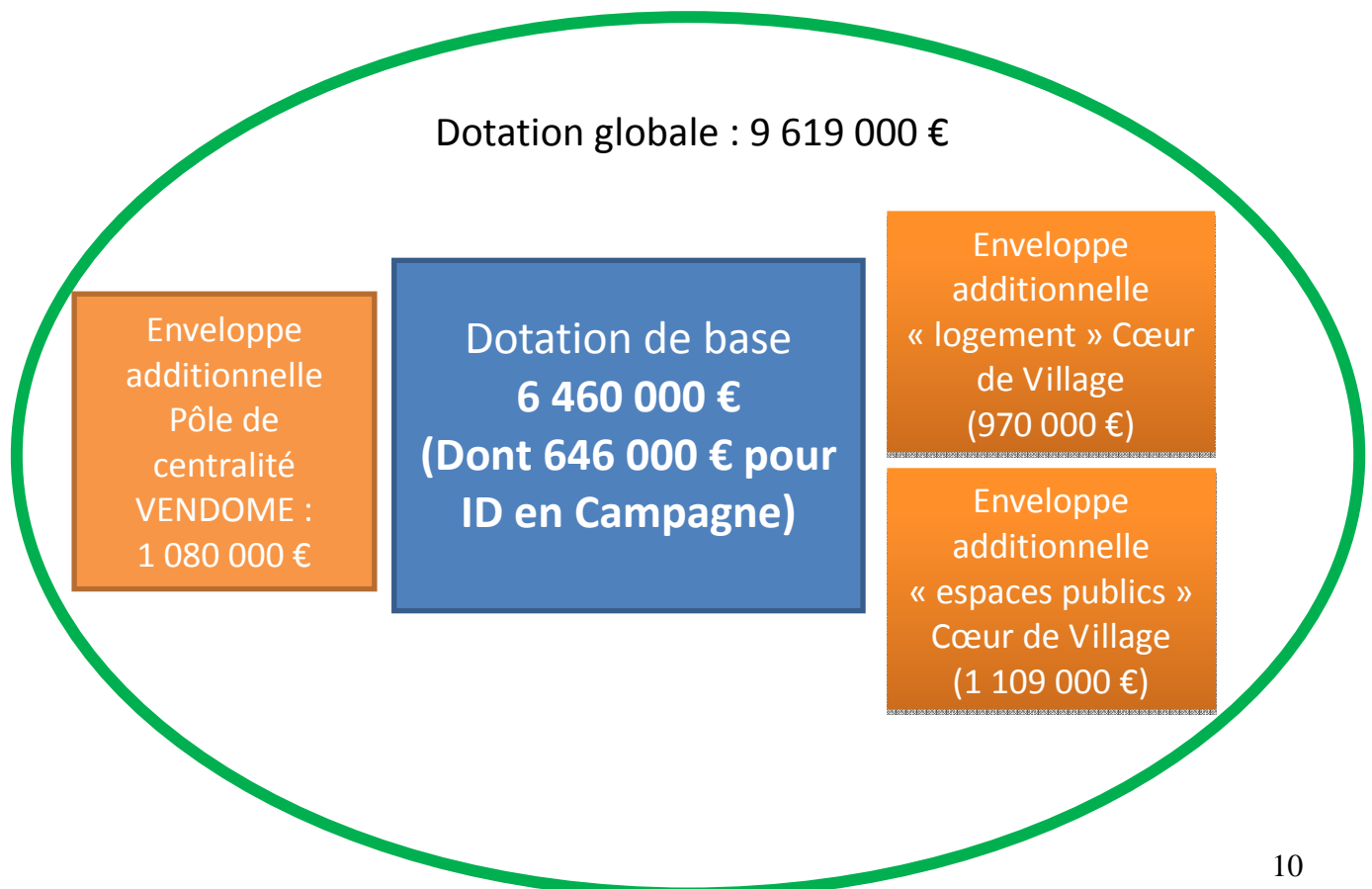
Rénovation de l'EHPAD	1	Fiche-action n°4 « Performance énergétique »	EHPAD de la Ville aux Clercs	450 000€ HT	130 000€ (1%)	
Communication PCET		Agenda 21	SMPV	10 500€ HT	8 400€ (80%)	
Dossier Trèfle (animation/communication)	2	Fiche-action n°12 + IDEC	Association Fromagers Caprins Perche et Loir	31 000€ HT	24 800€ (80%)	
Vente directe de volailles anciennes	2	Fiche-action n°12.2 « Agriculture »	Mr CHESNEAU	24 400€ HT	6 100€ (25%)	
Achat d'un robot désherbeur	2	Fiche-action n°12.2 « Agriculture »	Mr ECHARD	21 430€ HT	7 500€ (35%)	
TOTAL				3 551 282€	1 354 800€	

Montant de la subvention révisable après AO réalisées, dans la limite des fonds disponibles

3) Modalités des Contrats de 4^{ème} génération

Comités de pilotage avec les élus le 11 mai 2015 et le 17 juin 2015

Présentation par Karine GLOANEC-MAURIN, Conseillère Régionale



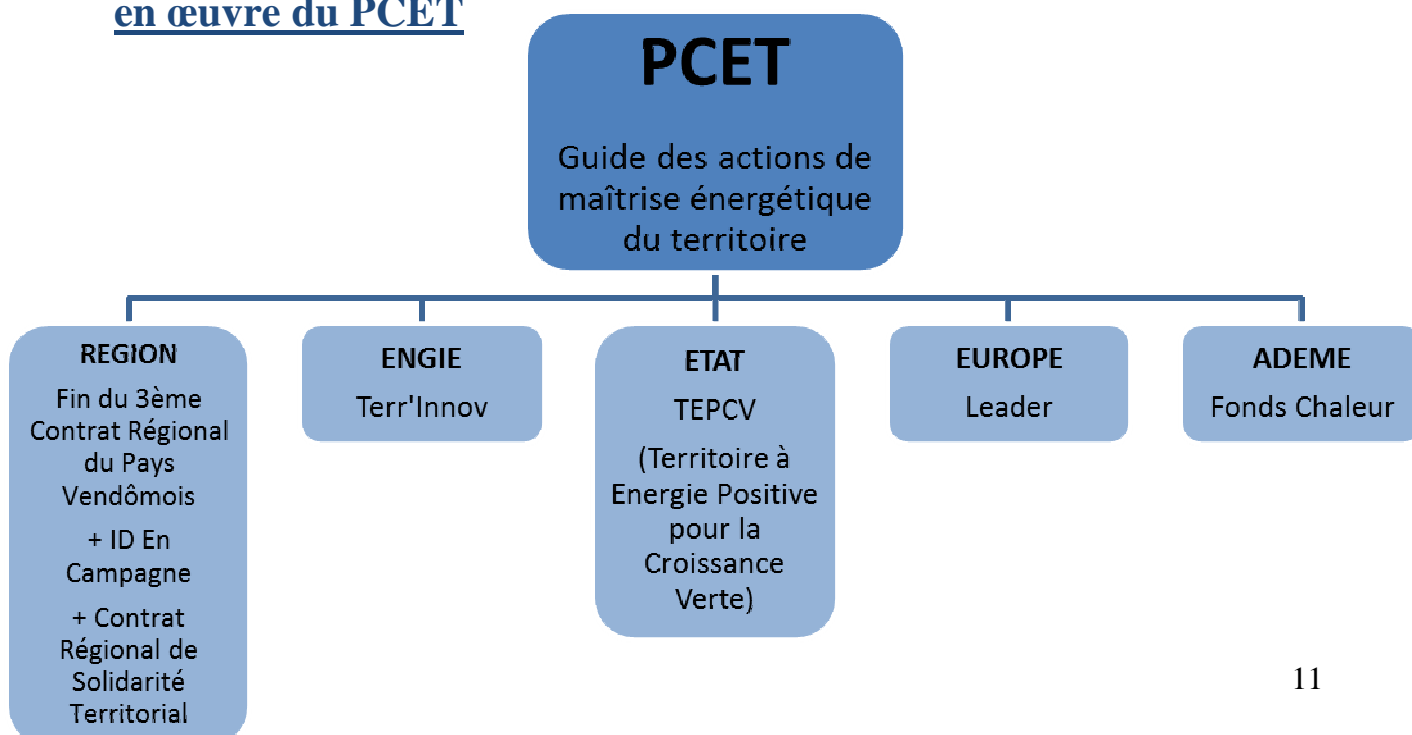
4) Maîtrise énergétique

Participation de la Présidente à la conférence pour les Territoires à Energie Positive le 20 avril 2015 à l'Elysée

Compte-rendu par Isabelle MAINCION



Schéma de mise en cohérence des différents programmes de mise en œuvre du PCET



Validation du contenu de la convention TEPCV avec l'Etat, en cohérence avec le PCET voté le 12 février 2015

Projet de délibération :

OBJET : CONTENU ET SIGNATURE DE LA CONVENTION TEPCV

La Présidente rappelle qu'en novembre 2014 le Pays a répondu à l'appel à projets de l'Etat concernant les Territoires à Energie Positive, en s'appuyant sur les travaux du PCET Vendômois (Plan climat Energie Territorial).

Le 09 février 2015 le Pays Vendômois avait la fierté d'apprendre qu'il était retenu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) (528 candidats – 212 retenus, dont 9 en Région Centre).

Un financement exceptionnel de 500 000€ dans un premier temps, puis de 1 500 000€ supplémentaire dans un second temps (une fois les premiers 500 000€ engagés et justifiés) est attribué dans ce cadre au Pays Vendômois.

Les domaines d'intervention définis par l'Etat sont les suivants :

- 1 Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public
- 2 Diminuer les gaz à effet de serre par des véhicules propres
- 3 Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets
- 4 Produire des énergies renouvelables locales
- 5 Préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable
- 6 Développer l'éducation à l'environnement, éco-citoyenneté et mobilisation locale

La subvention est de 80% maximum, et 10 points en plus sur les Fonds Chaleur et Déchets ADEME sont applicables.

La volonté est de soutenir des projets exemplaires ou structurants pour le Vendômois, tout en établissant une liste exhaustive des projets de maîtrise énergétique sur le territoire afin de signer la convention avec l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations avant fin juin.

La Présidente explique que des projets du Vendômois prêts à être réalisés dans les trois ans ont été identifiés prioritairement dans les deux premiers thèmes d'action retenus par l'Etat. Les autres projets à venir du PCET Vendômois seront soutenus entre autre dans le cadre du Contrat Régional de 4^e génération et du prochain programme Leader.

La Présidente met en avant le rôle du Comité Energie, composé d'élus et de personnes associées comme lieu de concertation et de fédération des acteurs du Vendômois engagés dans des opérations de maîtrise énergétique et de changements de pratiques. Elle propose que le Comité de Pilotage TEPCV soit composé des membres du Comité Energie et des représentants des différents services de l'Etat.

L'équipe projet du Pays sous la direction de Sylvie MAINO sera chargée de l'animation du Comité de Pilotage TEPCV. Elle propose sa candidature pour être désignée élue référente du programme avec Jean-Paul TAPIA, élu de la communauté du Pays de Vendôme à ses côtés, en tant que responsable du Comité Energie.

Enfin la Présidente soumet l'ensemble de ces propositions à l'accord des membres du Comité Syndical ainsi que l'autorisation de signature de la convention TEPCV et des documents afférents.

Validation du contenu du partenariat ENGIE avec la ville de Vendôme et Terr'Innove, proposé par le Comité Energie

Projet de délibération :

OBJET : PARTENARIAT TERR'INNOVE DU PAYS VENDOMOIS AVEC ENGIE ET LA VILLE DE VENDOME

La Présidente rappelle que le dispositif Terr'Innove de ENGIE (ex-GDF/Suez) propose aux collectivités de bénéficier de façon privilégiée de son expertise et de sa connaissance des besoins du secteur privé (particuliers et entreprises) pour aller vers un projet de maîtrise énergétique territorial.

A partir des actions précisées dans le PCET Vendômois, la ville de Vendôme et le Pays Vendômois ont pour projet en partenariat, avec ENGIE de rentrer dans l'opérationnel d'actions d'énergies renouvelables, de réseaux de chaleur, de sensibilisation de privés (entreprises et particuliers) en complémentarité de l'ADIL, de mobilité, d'économie circulaire.

La Présidente expose que ce partenariat apporte des compétences au Vendômois en matière de connaissance du territoire en consommation d'énergie et donc d'évaluation efficace du Plan Climat, de rapprochement avec les acteurs privés et de synergie entre les démarches publiques et les démarches privées ainsi que du montage pré-opérationnel des projets retenus.

Ces avancées justifient le montant financier établi pour inscrire le Vendômois dans la démarche Terr'innove avec le soutien des deux conseillers en énergie partagés, dans une logique de partenariat publique/privée afin de faire avancer une partie des projets inscrits au Plan Climat.

Il s'agit avec la Ville de Vendôme de :

- Compléter la stratégie de maîtrise énergétique du territoire dans le cadre de son PCET pour aller vers de l'opérationnel dans les secteurs du bâtiment, des entreprises et du transport à différentes échelles.
- Identifier quelques actions prioritaires à court terme dans les domaines de la valorisation des ressources locales, de la sensibilisation et de la maîtrise énergétique auprès des privés en complémentarité avec l'ADIL, de la valorisation des énergies renouvelables, de la détermination d'opportunités de création de réseaux de chaleur.
- Expérimenter des actions de mobilité ville/campagne.
- Proposer des champs innovants dans les domaines des Energies Positives, assurant dans la durée l'évolution de la stratégie pionnière de maîtrise énergétique du Vendômois.

Cette approche transversale et participative constitue un levier majeur pour dynamiser la maîtrise énergétique locale et l'économie locale rejoignant en cela les deux objectifs prioritaires du PCET Vendômois.

La Présidente demande l'accord des membres du Pays Vendômois pour :

- signer la convention de partenariat Terr'Innove, et tous documents afférents
- engager un montant de 8 800€ TTC correspondant à la mobilisation de l'ingénierie nécessaire au programme.

Signature d'une convention avec ERDF pour un échange de données en partenariat avec l'Observatoire

Projet de délibération :

OBJET : CONVENTION ERDF

La présidente demande l'accord des membres du Comité Syndical pour signer une convention avec ERDF amenant celui-ci à apporter des données au Pays Vendômois transmissibles à l'Observatoire, concernant la consommation électrique sur le territoire.

Ceci notamment au travers de l'outil PRECARITER, donnant aux élus une information détaillée sur les zones de précarité énergétique du Vendômois, d'expertises et de connaissances utiles à la mise en place des actions TEPCV

Bilan des économies d'énergie réalisées

Actions engagées	Nombre de Collectivités	Economies réalisées/potentielles	
		€	kWh
Etudes d'opportunité : travaux d'isolation, énergie bois, réseaux de chaleur.....	17	-	-
Suivi et comptabilité énergétique	15	-	-
Accompagnement réalisation de travaux d'amélioration énergétique	12	26 330 €/an	510 000 kWh/an
Isolation des combles des écoles et bâtiments publics	42 (env. 20500 m ²)	36 000 €/an	720 000 kWh/an
Conseil d'Orientation Energétique	4 (18 200 m ²)	-	-
Campagne de mesures de températures	12	-	-
Diagnostic d'éclairage public	12 (3400 pts lumineux)	24 140 €/ an	218 450 kWh/an
Achat d'énergie	9	18 500 €/an	-
		104 970 € / an	1 448 450 kWh/an

Renouvellement des contrats de travail des deux CEP pour 3 ans

Les contrats de travail des deux CEP se terminent le 04 novembre 2015.

Projet de délibération :

OBJET : PROLONGATION DE LA DUREE DES CONTRATS DE TRAVAIL DES DEUX CEP

La Présidente rappelle que la délibération du Comité Syndical n°2012-16 du 26 juin 2012 décidait de la création de deux postes de thermicien/Conseiller en Énergie Partagée, pour une durée de 3 ans renouvelable. Un poste est entièrement dédié au Pays Vendômois et l'autre poste est partagé sur deux Pays : Vendômois et Beauce Val de Loire.

Elle indique que Monsieur Jérôme DESOEUVRE a été recrutée pour le poste entièrement dédié au Pays Vendômois et que Monsieur Thomas HUBERT a été recruté pour le poste partagé entre les deux Pays.

Elle informe que les contrats de travail, conclus le 05 novembre 2012, entre les intéressés et le Syndicat Mixte du Pays Vendômois, allant du 05 novembre 2012 au 04 novembre 2015, arrive à échéance prochainement.

Elle insiste sur l'intérêt que représentent ces deux postes pour les élus du Pays Vendômois. La présence des CEP permet aux communes, grandes comme petites, de conduire les projets de maîtrise énergétique.

Elle précise que le poste de Monsieur Thomas HUBERT ne serait plus partagé entre les deux Pays, mais uniquement sur le Vendômois. Le mi-temps récupéré serait consacré au PCET du Pays Vendômois.

Elle confirme que des demandes de soutien financier pour les deux postes seront portées auprès de l'Europe, de l'Etat et de l'ADEME, de la Région.

La Présidente propose de renouveler ces deux postes pour 3 ans, les contrats de travail de Monsieur Jérôme DESOEUVRE et Monsieur Thomas HUBERT, allant du 05 novembre 2015 au 04 novembre 2018.

5) Présentation de projets exemplaires du 3^{ème} CRPV dans le cadre du Comité de Suivi

Ateliers Jardinons nos villages

Communes de Lisle et Mondoubleau (Mr NEFF et Mr GARDRAT)

Projet d'isolation

Mairie de Mazangé (Mr BRIONNE)

Annexes

Annexe 1
Compte administratif 2014

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Proposition	Réalisation
	2014	2014
011. Charges à caractère général	306 812,23 €	176 847,03 €
6064 Fournitures administratives	1 998,23 €	2 124,23
Leader	300,00 €	549,84
Thermiciens CEP	400,00 €	20,92
611 Contrats de prestation de services avec des entreprises		180,00
6132 Location immobilière - Loyer	2 700,00 €	2 854,82
Charges locatives	5 100,00 €	4 775,08
61558 Entretien et réparations	500,00 €	
6156 Maintenance	220,00 €	206,40
616 Prime d'assurance	2 500,00 €	2 329,00
617 Etudes et recherches	72 210,00 €	50 533,14
6185 Frais de colloques et séminaires		958,00
6225 Indemnités aux comptables et régisseurs	350,00 €	
6228 Rémunération diverses d'intermédiaires et d'honoraires	79 000,00 €	54 069,92
Avance de trésorerie	71 084,00 €	
6231 Annonces et insertions	1 000,00 €	766,76
6232 Fêtes et cérémonies (restaurant)	1 000,00 €	2 455,49
Leader	100,00 €	
6238 Publications diverses	1 000,00 €	945,37
6247 Transports collectifs	3 000,00 €	
6256 Frais de mission Pays	3 500,00 €	3 467,66
Leader	3 000,00 €	2 587,74
Thermiciens CEP	6 500,00 €	4 354,41
6262 Frais de télécommunication (1 portable + abonnement internet)	1 200,00 €	1 163,40
Leader (1 portable)	350,00 €	509,11
Thermiciens CEP (2 portables)	1 000,00 €	856,99
6281 Concours divers (cotisation association Pays) (cotisation Leader France)	1 800,00 €	1 800,00
6287 Remboursement de frais (Photocopies, timbres, téléphone)	3 000,00 €	1 126,88
Leader (Photocopies, timbres, téléphone)+Salaires A ASSERIN	44 000,00 €	37 711,87
65. Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	593,70 €
6532 Frais de mission Présidente	1 000,00 €	593,70 €
012. Charges de personnel	209 814,00 €	209 661,04 €
63322 Cotisation versée au FNAL	80,00 €	70,83 €
Thermiciens/CEP	90,00 €	62,24 €
6336 Centre de gestion	1 100,00 €	1 068,04 €
CEP	1 200,00 €	932,96 €
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	250,00 €	213,61 €
Thermiciens/CEP	250,00 €	186,54 €
64111 Rémunération du personnel titulaire	49 300,00 €	49 104,96 €
64131 Rémunération du personnel non titulaire	33 000,00 €	33 248,71 €
Thermiciens/CEP	61 500,00 €	62 192,74 €
6451 Cotisations à l'URSSAF	16 500,00 €	16 315,10 €
Thermiciens/CEP	19 000,00 €	18 627,62 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite	13 000,00 €	13 311,31 €
Thermiciens/CEP	2 600,00 €	2 277,56 €
6454 Cotisations aux ASSEDIC	1 900,00 €	1 829,77 €
Thermiciens/CEP	3 700,00 €	3 422,22 €
6455 Assurance du personnel	4 200,00 €	4 865,83 €
6456 Versement au FNC supplément familial	600,00 €	587,00 €
6475 Médecine du travail	100,00 €	

64832 Contribution fonds compensation cessation progressive d'activité	100,00 €	
6474 Autres charges de personnels (COS)	672,00 €	672,00 €
Thermiciens/CEP	672,00 €	672,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre section	4 573,77 €	4 573,77 €
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorp et corp	4 573,77 €	4 573,77 €
67.Charges exceptionnelles	500,00 €	29,84 €
6711 Intérêts moratoires	500,00 €	29,84 €
022. Dépenses imprévues	29 500,10 €	
TOTAL	552 200,10 €	391 705,38 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2014	2014
74. Dotations subventions, participations	398 586,00 €	413 003,36 €
74718 Autre subventions de l'Etat (PNA, CLS, FFAS)	22 500,00 €	12 500,00 €
74728 Subvention Conseil Régional pour le Pays	62 500,00 €	62 500,00 €
74728 Subvention Conseil Régional (3ème CRPV)	56 850,00 €	81 280,00 €
74738 Subvention Conseil Général	26 678,00 €	26 678,58 €
74741 Participation des communes	116 358,00 €	116 622,00 €
7475 Participation groupement de collectivité (Pays BVL prog Leader)	5 400,00 €	5 021,17 €
Participation groupement de collectivité (Pays BVL CEP)	1 250,00 €	1 143,49 €
74778 Subvention fonds européens Leader	61 700,00 €	61 495,97 €
Subvention fonds FEDER en 2014 (TVB) - FEADER en 2015 (bilan)	8 000,00 €	8 000,00 €
7478 Autres organismes (ADEME postes CEP+PCET)	37 350,00 €	37 762,15 €
002 Excédent antérieur reporté	153 614,10 €	
TOTAL	552 200,10 €	413 003,36 €

Soit un total excédentaire de 21 297,98€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2014	2014
20. Immobilisations incorporelles	2 200,00 €	2 080,80 €
205 Concessions et droits similaires, logiciels (Segilog)	2 200,00 €	2 080,80 €
21. Immobilisations corporelles	21 073,77 €	1 479,42 €
2183 Matériel de bureau et informatique Pays	9 073,77 €	
Leader	3 000,00 €	990,00 €
Thermiciens CEP	8 000,00 €	489,42 €
2184 Mobilier	1 000,00 €	
45. Opérations pour comptes de tiers	52 700,00 €	51 428,58 €
45812 OCMACS	52 700,00 €	51 428,58 €
020. Dépenses imprévues	5 700,00 €	
001 Déficit antérieur reporté	21 801,45 €	
TOTAL	103 475,22 €	54 988,80 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2014	2014
10. Dotations, fonds divers et réserves	22 301,45 €	22 920,80 €
10222 FCTVA	500,00 €	1 119,35 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	21 801,45 €	21 801,45 €
45. Opérations pour comptes de tiers	76 600,00 €	0,00 €
45822 OCMACS	76 600,00 €	
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	4 573,77 €	4 573,77 €
2805 Concessions et droits similaires, logiciels	1 738,39 €	1 738,39 €
28183 Matériel de bureau et informatique	2 760,80 €	2 760,80 €
28184 Mobilier	74,58 €	74,58 €
TOTAL	103 475,22 €	27 494,57 €

Soit un total déficitaire de 27 494,23€

Soit un total déficitaire de 6 196,25€ en résultat 2014

Annexe 2

Décision modificative n°1

	Réalisation	BP	DM	BP + DM 2015
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2014	2015	2015	2015
011. Charges à caractère général	176 847,03 €	208 335,00 €	125 616,40 €	333 951,40 €
6064 Fournitures administratives	2 124,23	2 130,00 €	521,40 €	2 651,40 €
Leader	549,84	600,00 €		600,00 €
Thermiciens CEP	20,92	100,00 €		100,00 €
6068 Autres matières et fournitures			100,00 €	100,00 €
611 Contrats de prestation de services avec des entreprises	180,00	200,00 €	1 100,00 €	1 300,00 €
6132 Location immobilière - Loyer	2 854,82	3 000,00 €	15 000,00 €	18 000,00 €
Charges locatives	4 775,08	5 000,00 €	5 800,00 €	10 800,00 €
61558 Entretien et réparations		500,00 €		500,00 €
6156 Maintenance	206,40	220,00 €		220,00 €
616 Prime d'assurance	2 329,00	2 500,00 €	500,00 €	3 000,00 €
617 Etudes et recherches	50 533,14	42 550,00 €		42 550,00 €
6185 Frais de colloques et séminaires	958,00	8 000,00 €		8 000,00 €
6228 Rémunération diverses d'intermédiaires et d'honoraires	54 069,92	70 600,00 €		70 600,00 €
Avance de trésorerie		9 285,00 €	102 200,00 €	111 485,00 €
6231 Annonces et insertions	766,76	1 000,00 €		1 000,00 €
6232 Fêtes et cérémonies	2 455,49	3 000,00 €		3 000,00 €
6238 Publications diverses	945,37	1 000,00 €		1 000,00 €
6247 Transports collectifs		1 500,00 €		1 500,00 €
6256 Frais de mission Pays	3 467,66	3 500,00 €		3 500,00 €
Leader	2 587,74	3 000,00 €		3 000,00 €
Thermiciens CEP	4 354,41	4 500,00 €		4 500,00 €
6261 Frais d'affranchissement			95,00 €	95,00 €
6262 Frais de télécommunication (1 portable + abonnement internet)	1 163,40	1 200,00 €	300,00 €	1 500,00 €
Leader (1 portable)	509,11	400,00 €		400,00 €
Thermiciens CEP (2 portables)	856,99	1 000,00 €		1 000,00 €
6281 Concours divers (cotisation association Pays)	1 800,00	1 800,00 €		1 800,00 €
(cotisation Leader France)	500,00	550,00 €		550,00 €
6287 Remboursement de frais (Photocopies, timbres, téléphone)	1 126,88	1 200,00 €		1 200,00 €
Leader (Photocopies, timbres, téléphone)+Salaires A ASSERIN	37 711,87	40 000,00 €		40 000,00 €
65. Autres charges de gestion courante	593,70 €	600,00 €		600,00 €
6532 Frais de mission Présidente	593,70 €	600,00 €		600,00 €

<u>012. Charges de personnel</u>	209 661,04 €	216 364,00 €		216 364,00 €
63322 Cotisation versée au FNAL Thermiciens/CEP	70,83 € 62,24 €	90,00 € 80,00 €		90,00 € 80,00 €
6336 Centre de gestion CEP	1 068,04 € 932,96 €	1 200,00 € 1 100,00 €		1 200,00 € 1 100,00 €
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération Thermiciens/CEP	213,61 € 186,54 €	250,00 € 200,00 €		250,00 € 200,00 €
64111 Rémunération du personnel titulaire	49 104,96 €	49 500,00 €		49 500,00 €
64131 Rémunération du personnel non titulaire Thermiciens/CEP	33 248,71 € 62 192,74 €	33 700,00 € 62 500,00 €		33 700,00 € 62 500,00 €
64138 Autres indemnités (stagiaires Leader)		1 500,00 €		1 500,00 €
6451 Cotisations à l'URSSAF Thermiciens/CEP	16 315,10 € 18 627,62 €	17 000,00 € 20 000,00 €		17 000,00 € 20 000,00 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite Thermiciens/CEP	13 311,31 € 2 277,56 €	14 000,00 € 2 600,00 €		14 000,00 € 2 600,00 €
6454 Cotisations aux ASSEDIC Thermiciens/CEP	1 829,77 € 3 422,22 €	2 000,00 € 3 600,00 €		2 000,00 € 3 600,00 €
6455 Assurance du personnel	4 865,83 €	5 000,00 €		5 000,00 €
6456 Versement au FNC supplément familial	587,00 €	600,00 €		600,00 €
6475 Médecine du travail		100,00 €		100,00 €
6474 Autres charges de personnels (COS) Thermiciens/CEP	672,00 € 672,00 €	672,00 € 672,00 €		672,00 € 672,00 €
<u>042. Opérations d'ordre de transfert entre section</u>	4 573,77 €	4 037,00 €		4 037,00 €
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorp et corp	4 573,77 €	4 037,00 €		4 037,00 €
<u>67.Charges exceptionnelles</u>	29,84 €	100,00 €		100,00 €
6711 Intérêts moratoires	29,84 €	100,00 €		100,00 €
<u>022. Dépenses imprévues</u>		10 000,00 €		10 000,00 €
TOTAL	391 705,38 €	439 436,00 €	125 616,40 €	565 052,40 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2014	BP 2015	DM	BP+DM 2015
<u>74. Dotations subventions, participations</u>	413 003,36 €	439 436,00 €		439 436,00 €
74718 Autre subventions de l'Etat (CLS)	12 500,00 €	12 500,00 €		12 500,00 €
74728 Subvention Conseil Régional pour le Pays	62 500,00 €	62 500,00 €		62 500,00 €
74728 Subvention Conseil Régional (3ème CRPV)	81 280,00 €	30 300,00 €		30 300,00 €
74738 Subvention Conseil Général	26 678,58 €	26 678,00 €		26 678,00 €
74741 Participation des communes	116 622,00 €	111 108,00 €		111 108,00 €
7475 Participation groupement de collectivité (Pays BVL prog Leader)	5 021,17 €	6 900,00 €		6 900,00 €
Participation groupement de collectivité (Pays BVL CEP)	1 143,49 €	14 000,00 €		14 000,00 €
74778 Subvention fonds européens Leader	61 495,97 €	124 250,00 €		124 250,00 €
Subvention fonds FEDER en 2014 (TVB) - FEADER en 2015 (bilan)	8 000,00 €	5 900,00 €		5 900,00 €
7478 Autres organismes (ADEME postes CEP+PCET)	37 762,15 €	45 300,00 €		45 300,00 €
<u>002 Excédent antérieur reporté</u>			125 616,40 €	125 616,40 €
TOTAL	413 003,36	439 436,00 €	125 616,40 €	565 052,40 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2014	BP 2015	DM 2015	BP+DM 2015
<u>20. Immobilisations incorporelles</u>	2 080,80 €	3 000,00 €		3 000,00 €
205 Concessions et droits similaires, logiciels (Segilog)	2 080,80 €	3 000,00 €		3 000,00 €
<u>21. Immobilisations corporelles</u>	1 479,42 €	67 387,00 €		67 387,00 €
2183 Matériel de bureau et informatique Pays		10 000,00 €		10 000,00 €
Leader	990,00 €	5 000,00 €		5 000,00 €
Thermiciens CEP	489,42 €	10 000,00 €		10 000,00 €
Avance de trésorerie		32 387,00 €		32 387,00 €
2184 Mobilier		10 000,00 €		10 000,00 €
<u>45. Opérations pour comptes de tiers</u>	51 428,58 €	5 100,00 €		5 100,00 €
45812 OCMACS	51 428,58 €	5 100,00 €		5 100,00 €
<u>020. Dépenses imprévues</u>		5 600,00 €		5 600,00 €
<u>001 Déficit antérieur reporté</u>			49 295,68 €	49 295,68 €
TOTAL	54 988,80 €	81 087,00 €	49 295,68 €	130 382,68 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2014	BP 2015	BS 2015	BP+BS 2015
<u>10. Dotations, fonds divers et réserves</u>	22 920,80 €	400,00 €	49 295,68 €	49 695,68 €
10222 FCTVA	1 119,35 €	400,00 €		400,00 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	21 801,45 €		49 295,68 €	49 295,68 €
<u>45. Opérations pour comptes de tiers</u>	0,00 €	76 650,00 €		76 650,00 €
45822 OCMACS		76 650,00 €		76 650,00 €
<u>040. Opérations d'ordre de transfert entre section</u>	4 573,77 €	4 037,00 €		4 037,00 €
2805 Concessions et droits similaires, logiciels	1 738,39 €	2 055,00 €		2 055,00 €
28183 Matériel de bureau et informatique	2 760,80 €	1 907,00 €		1 907,00 €
28184 Mobilier	74,58 €	75,00 €		75,00 €
TOTAL	27 494,57 €	81 087,00 €	49 295,68 €	130 382,68 €

Annexe 3

Tableau des projets déjà votés au 3^{ème} CRPV

Module transversal - Agenda 21

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Agenda 21	Pays Vendômois				9 000	
Elaboration Agenda 21	Pays Vendômois	26/02/11	41 875	80	33 500	41 979
Communication sensibilisation Agenda 21	Pays Vendômois	27/06/11	19 600		9 800	20 206
réalisation BD ateliers de Chaumont	Pays Vendômois	16/03/12	7 500	80	6 000	7 500
Manifestation Montoire "Habiter la campagne"	CAUE	07/10/13	5 625	80	4 500	5 681
Fête de la soupe	Asso des Amis du Jardin du Sasnières	07/10/13	4 875	80	3 900	4 899
TOTAUX MODULE TRANSVERSAL			79 475		66 700	80 265

Module n°1

Formation / Développement et innovation économique

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Action n°1-2 : Mettre en place une OCMACS						
Reprise entreprise FIOT	Philippe DANIEL (St-Ouen)		123 226		15 000	123 226
Création hôtel restaurant	Jean-Jacques AVRAIN (St-Hilaire la Gravelle)		138 300		15 000	138 300
Projet de développement	Sellerie Percheronne (St-Agil)		66 335		13 490	66 335
Diagnostic lumière LED	Fédération du commerce Vendômois	15/02/13	6 000		3 000	8 000
Acquisition de matériels	Teinturerie Roger (Vendôme)		37 320		14 490	37 320
Reprise boucherie/charcuterie/traiteur	Liliane REVERSE (Lunay)		103 960		15 000	103 960
Reprise boulangerie/pâtisserie	Aux saveurs amandinoises (St-Amand-Longpré)		136 860		15 000	136 860
Acquisition de matériels et travaux d'aménagement	Nicolas BELLANGER (Vendôme)		77 988		15 000	77 988
Création d'une boucherie/charcuterie	Laurent LUNEVILLE (Epuisay)		20 298		6 080	26 089
Totaux action 1-2			710 287		112 060	718 078
Action n°1-3 : Envourager l'insertion par l'activité économique						
Aménagement de locaux	Régie de Quartier de Vendôme	20/02/12	853 000	20	170 600	853 421
Totaux action 1-3			853 000		170 600	853 421
Action n°1-4 : Très Haut Débit						
Très Haut débit					107 000	
Totaux action 1-4			0		107 000	0
TOTAUX MODULE 1			1 563 287		389 660	1 571 499

**Module n°2
Services à la population**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépensesubventionnable	%	Subvention	Dépenseréelle
Action n°2-1 : Favoriser les Maisons Médicales ou Pôles Santé						
Maison de Santé St-Amand Longpré	Cté Beauce et Gâtine	24/09/12	916 000	20	183 200	916 470
Animation du CLS sur 3 ans	Pays Vendômois	07/10/13	75 000	50	37 500	75 000
Consultation en ligne du répertoire Santé	Observatoire41	07/10/13	12 000	50	6 000	12 000
Délocalisation de la psychologue	Mission Locale du Vendômois	07/10/13	32 000	50	16 000	40 025
Organisation de permanences santé/addiction décentralisées	Association Rézo Addiction 41/MG Addoc	07/10/13	72 000	50	36 000	72 000
Du jardin à l'assiette	Pays Vendômois	06/10/14	38 800	50	19 400	38 977
Totaux action 2-1			1 145 800		298 100	1 154 472
Action n°2-2 : Intensifier les services à la petite enfance et la jeunesse						
Maison de la Petite Enfance	Cté Collines du Perche	26/11/12	655 000	20	131 000	655 234
Totaux action 2-2			655 000		131 000	655 234
Action n°2-3 : Accroître l'offre de services à la personne						
Achat véhicule réfrigéré	ADMR Entre Loir et Loire	27/06/11	24 500	40	9 800	24 654
Achat véhicule réfrigéré	ADMR Perche Vendômois	27/06/11	23 500	40	9 400	23 669
Totaux action 2-3			48 000		19 200	48 323
TOTAUX MODULE 2			1 848 800		448 300	1 858 029

**Module n°3
Habitat / Rénovation urbaine**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Action n°3-2 : Faciliter les opérations de rénovation urbaine et l'aménagement d'éco-quartiers						
Etude éco-quartier des Aigremonts	3 Vals Aménagement	07/10/13	78 400	50	39 200	78 542
Etude éco-lotissement	La Ville aux clercs	19/02/14	28 200	50	14 100	28 289
Etude aménagement quartier Rochambeau	Vendôme	19/02/14	98 200	50	49 100	99 730
Totaux Action 3-2			204 800		102 400	206 561
TOTAUX MODULE 3			204 800		102 400	206 561

**Module n°4
Performance énergétique**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Action n°4-1 : Privilégier les économies d'énergie et établir un Plan Climat						
Rénovation mairie	Sainte-Anne	26/02/11	16 000	50	8 000	16 167
Ecole maternelle et cantine	Cté collines du Perche	02/12/11	997 000	10	99 700	997 477
Plan isolation du presbytère	Sargé	20/02/12	79 000	60	47 400	79 075
Construction groupe scolaire	SIVOS Amandinois	16/03/12	4 206 000	10	419 900	4 206 418

Plan isolation du foyer communal	Selommes	26/11/12	206 166	60	123 700	222 326
Construction restaurant scolaire	La Villes aux Clercs	26/11/12	889 000	10	88 900	889 250
Isolation de l'école	Lunay	07/10/13	184 600	50	92 300	207 633
PCET du Vendômois	Pays Vendômois	07/10/13	49 000	50	24 500	49 024
Isolation salle des fêtes	Tréhet	02/12/13	116 666	60	70 000	116 666
Totaux Action 4-1			6 743 432		974 400	6 784 036
Action n°4-2 : Stimuler la réalisation de Plans Lumière économes en énergie						
Rénovation de l'éclairage public	Rocé	03/10/11	20 000	20	4 000	20 535
Eclairage public	Couture	26/06/12	20 000	20	4 000	23 399
Achat véhicule électrique	Syndicat Plan d'Eau de Villiers	26/11/12	12 853		2 000	12 853
Achat véhicule électrique	Naveil	03/06/13	15 030		2 000	15 030
Achat véhicule électrique	Vendôme	13/04/15	11 683		2 000	11 683
Totaux Action 4-2			79 566		14 000	83 500
TOTAUX MODULE 4			6 822 998		988 400	6 867 536

**Module n°5
Qualité des paysages**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Aménagement paysager d'un jardin pédagogique	St-Hilaire la Gravelle	14/11/11	53 500	40	21 400	53 602
Effacement des réseaux (1ère tr)	Trôo	16/03/12	297 727	22	65 500	299 274
Enfouissement des réseaux	Couture	26/06/12	240 623	22	52 500	240 623
Effacement des réseaux (2ème tr)	Trôo	02/12/13	256 750	40	102 700	256 874
Aménagement paysager pôle multimodal	Vendôme	19/02/14	73 000	40	29 200	80 807
Programme gestion et valorisation parc de la Possonnière	Cté Vallées Loir et Braye	24/11/14	10 750	40	4 300	10 815
TOTAUX MODULE 5			932 350		275 600	941 995

**Module n°6
Mobilité**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Action n°6-1 : Accroître l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et les réseaux doux						
Audit accessibilité dans les bâtiments scolaires	Vendôme	27/06/11	8 625	80	6 900	8 740
Accessibilité de la mairie	Fréteval	14/11/11	28 333	30	8 500	28 648
Diagnostic accessibilité aux handicapés	Cté Pays de Ronsard	14/05/12	26 600	68	18 100	26 600
Accessibilité de la mairie	Morée	26/06/12	137 807	30	41 300	137 807
Pôle multimodal (1ère tr)	Vendôme	26/11/12	285 000		80 800	285 180
Accessibilité sanitaire salle polyvalente	Cormenon	03/06/13	6 000	40	2 400	6 044

Aménagement lieu stationnement pour handicapés devant la mairie	Lisle	03/06/13	5 000	40	2 000	5 015
Plan de mise en accessibilité de la voirie et espaces publics	Vendôme	07/10/13	12 250	80	9 800	12 350
Etude boucles à vélo Pays	SMPV	02/12/13	37 500	80	30 000	37 584
Mise en accessibilité de la mairie	Crucheray	02/12/13	17 000	40	6 800	17 380
Pôle multimodal (2ème tr)	Vendôme	02/12/13	301 000	20	60 200	301 010
Signalétique route st-Jacques et liaison Montoire/Couture	Cté Pays de Vendôme	23/06/14	52 400	25	13 100	52 638
Totaux Action 6-1			917 515		279 900	918 996
Action n°6-2 : Soutenir l'utilisation du véhicule électrique						
Diagnostic mutualisé de la flotte automobile	Cté Pays de Vendôme	13/04/2015	18 400	45	8 300	18 500
			18 400		8 300	18 500
TOTAUX MODULE 6			935 915		288 200	937 496

**Module n°7
Biodiversité et eau**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Action n°7-1 : Réaliser un schéma trame bleue/trame verte						
Etude TB/TV	Pays Vendômois	27/06/11	50 000	50	25 000	50 000
Totaux Action 7-1			50 000		25 000	50 000
Action n°7-2 : Préconiser le développement de diagnostics et pratiques en faveur de la biodiversité						
Atlas de la biodiversité communal	Vendôme	27/06/11	13 400	50	6 700	15 440
Gestion différenciée des espaces verts publics	Pays Vendômois	03/10/11	20 222	45	9 100	20 370
Diagnostic biodiversité de l'AOC des Coteaux du Vendômois	Syndicat des Coteaux du Vendômois	07/10/13	24 375	80	19 500	24 379
Gestion des espaces verts publics	Pays Vendômois	07/10/13	12 000	80	9 600	12 000
Aménagement chemin des trognés	Maison Botanique	19/02/14	9 333	45	4 200	9 413
Evaluation écologique sur les terrains de différents types de prairies	Chambre d'Agriculture	23/06/14	12 000	80	9 600	12 084
Mobilisation des agriculteurs sur les pratiques prairiales	CDPNE	23/06/14	12 000	80	9 600	12 019
Embellissement, gestion des espaces verts publics	Pezou	06/10/14	7 800	50	3 900	7 900
Embellissement, gestion des espaces verts publics	Savigny	06/10/14	7 800	50	3 900	7 900
Embellissement, gestion des espaces verts publics	Selommès	06/10/14	7 800	50	3 900	7 900
Totaux Action 7-2			126 730		80 000	129 405
TOTAUX MODULE 7			176 730		105 000	179 405

**Module n°8
Economie touristique**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Action n°8-2 : Organiser une offre de loisirs basée sur les ressources du territoire						
Plan lumière	Trôo	16/03/12	68 000	20	13 600	68 166
Mise en valeur de la chapelle de Rocheux	Association Mosaïc Patrimoine	03/06/13	90 000	30	27 000	90 246
Aménagements intérieurs Maison du Vin et produits du terroir	Association TTVL	03/06/13	16 333	30	4 900	16 441
Animation de la route st-Jacques à vélo	OT de la CPV	07/10/13	15 000	60	9 000	15 030
Achat de nouvelles pièces pour la collection	Musikenfête	07/10/13	41 666	30	12 500	41 872
Totaux Action 8-2			230 999		67 000	231 755
Action n°8-3 : Privilégier un accueil éco-tourisme						
Lits supplémentaires au gîte d'Arville	Cté Collines du Perche	24/09/12	655 500	20	131 300	656 657
Aménagements camping sur la route à vélo St-Jacques	Morée	03/06/13	86 666	30	26 000	86 918
Totaux Action 8-3			742 166		157 300	743 575
TOTAUX MODULE 8			973 165		224 300	975 330

**Module n°9
Développement de l'accès à la culture**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
création espace de petite diffusion dans la médiathèque	Cté Pays de Ronsard	27/06/11	418 500	20	83 700	418 731
Création d'une bibliothèque à St-Ouen	Cté Pays de Vendôme	20/02/12	156 500	20	31 300	156 945
Médiathèque Savigny	Cté Coteaux de la Braye	16/03/12	1 302 000	20	260 400	1 302 089
Point lecture Sougé	Cté Coteaux de la Braye	16/03/12	170 500	20	34 100	170 730
Gradin au théâtre	Asso Théâtre du Silo	02/12/13	16 500	20	3 300	16 924
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine Vendôme	Cté Pays de Vendôme	02/12/13	151 000	20	30 200	151 423
de répétition de l'école de musique	Cté Pays de Vendôme	19/02/14	438 500	20	87 700	438 645
TOTAUX MODULE 9			2 653 500		530 700	2 655 487

**Module n°11
Activités sportives et de loisirs**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
gazon synthétique sur terrain de foot	Mondoubleau	26/02/11	360 000	20	72 000	360 362
Implantation de 5 plateaux multi-sports	Cté Haut Vendômois	20/02/12	262 500	20	52 500	262 505
Etudes piscine	CPV	07/10/13	200 000	50	100 000	200 650
Extention base nautique de Villiers	SIPEV	19/02/14	278 000	20	55 600	278 024
Plateau multi sports à Droué	Cté Perche et Haut Vendômois	06/10/14	55 500	20	11 100	56 657
TOTAUX MODULE 11			1 156 000		291 200	1 158 198

**Module n°12
Agriculture**

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Action n°12-1 : Prolonger le soutien à l'élevage						
Fabrique d'aliments	Mr RIGOREAU (Savigny)	26/02/11	40 000	25	10 000	44 096
Bol mélangeur+éléments stockage	GAEC COIGNEAU(Le Poislay)	26/02/11	40 000	25	10 000	49 763
Griffe à fourrage	EARL Fermes des Guerrières (Epuisay)	26/02/11	40 000	25	10 000	41 000
Dessileuse-pailleuse-distributrice	EPLEFPA (Vendôme)	26/02/11	28 571	35	10 000	30 920
Dessileuse-pailleuse	Mr COURSIMAULT (Le Gault du Perche)	26/02/11	30 800	25	7 700	30 980
Dérouleuse-pailleuse	GAEC des Charmilles (Baillou)	15/04/11	9 600	25	2 400	9 900
Godet dessileur	Mr BRETON (Souday)	15/04/11	10 800	25	2 700	11 000
Aplatisseur	GAEC des Ganeries (Sargé)	15/04/11	20 800	25	5 200	21 100
Téléscopique avec godet dessileur-mélangeur	GAEC de la Vougrerie (Sargé)	13/05/11	40 000	25	10 000	75 000
Mélangeuse distributrice automotrice	EARL du Poirier (Sargé)	13/05/11	40 000	25	10 000	89 000
Achat d'un téléscopique	GAEC de la Grenne (Chauvigny du Perche)	27/06/11	28 572	35	10 000	64 000
Achat d'un bol mélangeur	GAEC de la Pierre Cochée (Droué)	02/12/11	28 571	35	10 000	32 600
Achat équipement mobile d'hydrothérapie	CUMA de Baillou	20/02/12	17 714	35	6 200	17 950
Acaht bol mélangeur	Mr VERDIER (Choue)	20/02/12	29 200	25	7 300	29 500
Achat mélangeuse	Mr LEGER (Chauvigny du Perche)	14/05/12	32 800	25	8 200	33 000
Achat matériel (pailleuse, aplatisseur)	EARL LEMOINE (Artins)	14/05/12	16 000	35	5 600	16 000
Achat mélangeuse	SCEA REPUSSEAU (Artins)	14/05/12	40 000	25	10 000	42 000
Achat matériel (dessileuse/pailleuse,)	GAEC du Chêne de la Croix (Bonneveau)	14/05/12	34 400	25	8 600	34 550
Achat godet mélangeur distributeur	GAEC des Charmilles (Baillou)	14/05/12	16 000	25	4 000	16 180
Achat mélangeuse et pailleuse	GAEC PERRON (Ste-Anne)	26/06/12	40 000	25	10 000	60 200
Achat chariot automoteur téléscopique	CUMA Morée Sud (Lignière)	26/06/12	65 714	35	23 000	65 800
Achat pailleuse/mélangeuse	GAEC BRETON HUARD (Fontaine les Coteaux)	24/09/12	40 000	25	10 000	57 000
Achat pailleuse	EARL Bel Epi (Villerable)	24/09/12	14 285	35	5 000	14 541
Achat autochargeuse	EARL Petit Perche (Romilly du Perche)	26/11/12	37 600	25	9 400	37 900
Achat mélangeuse	GAEC de l'Olivierie (Prunay-Cassereau)	15/02/13	40 000	25	10 000	42 000

Achat bol mélangeur et dérouleuse	GAEC des Châtaigniers (Sargé)	19/02/14	29 200	25	7 300	29 300
Achat distributrice pailleuse peseuse	EARL de rocheux (Boursay)	19/02/14	37 200	25	9 300	37 400
Achat chargeur télescopique	CUMA du Carrefour (Savigny)	19/02/14	70 000	35	24 500	70 000
Achat d'un télescopique avec pesage	SCEA le Brûlon (Cellé)	23/06/14	40 000	25	10 000	68 262
Achat herse à prairie	CUMA de Morée Sud	23/06/14	13 429	35	4 700	13 580
Achat dessileuse pailleuse mélangeuse	EARL des Genets (Chauvigny)	06/10/14	37 600	25	9 400	37 980
Totaux action 12-1			1 008 856		280 500	1 222 502
Action n°12-2 : Amplifier le développement des circuits-courts alimentaires						
Achat matériels pour vente la directe	GAEC de la Grenne (Chauvigny du Perche)	27/06/11	10 571	35	3 700	10 632
Aménagement de la fromagerie	EARL du Petit Perche	02/12/11	18 800	25	4 700	19 173
Achat matériel pour la vente directe	EARL Safran d'Authon	20/02/12	13 429	35	4 700	13 601
Aménagement local et laboratoire	EARL du Couëtron (Arville)	20/02/12	28 571	35	10 000	49 871
Création abattoir de volailles à la ferme	EARL des Roseaux (Danzé)	16/03/12	33 200	25	8 300	33 333
Achat matériel pour production maraichère	Mr ECHARD (St-Martin des Bois)	14/05/12	16 000	35	5 600	16 052
Matériels pour construction poulaillers	Anne LAMY (Mazangé)	26/06/12	28 572	35	10 000	36 462
Création atelier fromagerie	Mr BRETON (St-Martin des Bois)	26/06/12	28 572	35	10 000	38 572
Création chaîne de conditionnement légumes bio et fromagerie	EARL du Petit Pont (Azé)	26/06/12	28 572	35	10 000	33 569
Profil sensoriel du "Trèfle"	Asso Fromagers Caprins Perche et Loir (Souday)	26/06/12	8 857		3 100	9 000
Atelier transformation yaourts et crèmes	EARL Ferme des Erusées (Sargé)	24/09/12	40 000	25	10 000	50 834
Atelier de transformation production héricicole	Lise LAMONTRE (Mazangé)	26/11/12	28 571	35	10 000	32 442
Création atelier transformation porcs	GAEC Pierrouse (Arville)	19/02/14	40 000	25	10 000	48 073
Achat ensemble semi de colza	CUMA de Danzé	23/06/14	42 572	35	14 900	49 055
Amélioration réception et séchage des céréales	EARL des 3 Buissons (Lunay)	23/06/14	40 000	25	10 000	73 143
Acquisition matériels pour conservation de volailles bio	GAEC de la Grenne (Chauvigny du Perche)	02/02/15	9 143	35	3 200	9 267
création d'une boutique à la ferme et développement des livraisons	Ferme des Erusées (Sargé)	02/02/15	20 000	25	5 000	20 072
Totaux action 12-2			435 430		133 200	543 151
Action n°12-3 : Conforter le développement de filières locales						
Achat matériel pour récolte asperges vertes	Agralys	20/02/2012	14 000	25	3 500	14 176

Achat matériels pour marchés asperges vertes	Agralys	20/02/2012	6 166	60	3 700	6 285
Achat matériels de récolte asperges vertes	Agralys		10 000		2 500	10 000
Publicité et promotion asperges vertes	Agralys		8 333		5 000	8 333
Création de 3 nouveaux visuels asperges vertes	Agralys		13 333		8 000	13 333
Totaux action 12-3			168 415		22 700	168 790
TOTAUX MODULE 12			1 409 957		436 400	1 663 084

Module ID en Campagne

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Filière Bois	Association Bois Energie		5 700	50	2 850	5 700
Filière Bois	Cté Beauce et Forêt		918	50	459	918
Jardinons nos villages	CDPNE		4 377	50	2 188	4 377
Jardinons nos villages	Perche Nature		2 674	50	1 337	2 674
Jardinons nos villages	Maison Botanique		2 746	47	1 300	2 746
Jardinons nos villages	Sologne Nature Environnement		3 158	50	1 579	3 158
Jardinons nos villages	CAUE		13 867	50	6 933	13 867
Jardinons nos villages	FREDON		11 622	50	5 811	11 622
Jardinons nos villages	Domaine de Chaumont		18 464	50	9 232	18 464
Rhizome	MG ADDOC 41		20 401	50	10 200	20 400
Rhizome	ANPAA 41		4 854	50	2 427	4 854
Rhizome	ECOPIA		13 500	50	6 750	13 500
Rhizome	Osons Nous Soigner		20 380	50	10 190	20 380
Animation de la filière locale AOC des Coteaux du Vendômois	Syndicat des Coteaux du Vendômois		58 833	60	35 300	58 835
Valorisation du conservatoire du Pineau d'Aunis	Syndicat des Coteaux du Vendômois		4 000	50	2 000	4 008
Communication collective de l'AOC des Coteaux du Vendômois	Syndicat des Coteaux du Vendômois		53 750	40	21 500	53 820
TOTAUX MODULE ID en Campagne			239 244		120 056	239 322

TOTAL DES SUBVENTIONS VOTEES au 13/04/15 :

4 266 916 €

Soit **66,03** % d'engagement
Total des dépenses subventionnables 18 828 142 €
Total des dépenses réelles 19 155 233 €